

ARRETE N°630 PORTANT REGLEMENTATION TEMPORAIRE DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT CHEMIN DU HAERTLE ET DE L'UTILISATION DU PARCOURS VITAE DANS LA FORET DU HAERTLE

Le Maire de la Ville de Wittelsheim

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2212-2, L 2213-1 à 4 et L 2542-1 et 2,

VU les dispositions du Code de la Route et du Code Pénal,

VU la demande formulée par l'association de chasse de la vallée de la Thur à Wittelsheim pour organiser une battue de chasse dans la forêt du Haertlé,

CONSIDERANT qu'il appartient à Monsieur le Maire, en vertu de ses pouvoirs de police de prendre toutes les dispositions réglementaires de nature à assurer la sécurité publique sur l'ensemble du territoire communal,

ARRÊTE :

Article 1 : Le samedi 4 décembre 2021 de 9h00 à 12h00, le chemin du Haertlé sera fermé à toute circulation et à tout stationnement, afin de permettre la tenue d'une battue de chasse aux sangliers organisée par l'association de chasse de la vallée de la Thur. Seul l'accès des véhicules participant à la chasse, des services de secours et d'urgence et des services publics sera autorisé.

Article 2 : L'ensemble du parcours Vita, situé dans la forêt du Haertlé, sera exceptionnellement fermé aux usagers et promeneurs, le temps de la battue de chasse aux date et heures indiquées dans l'article 1.

Article 3 : La mise en place d'une signalisation conforme à la réglementation en vigueur sera faite sur le site par les services techniques de la Ville.

Article 4 : Monsieur le Directeur Général de la Ville, Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Wittelsheim, Monsieur le Chef de service de la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Wittelsheim, le 30 novembre 2021



Pour le Maire



Destinataires :

- Gendarmerie de Wittelsheim
- Police municipale
- Centre de secours renforcé Cernay-Wittelsheim
- Association des chasseurs de la vallée de la Thur- Association des pêcheurs du Haertlé-ONF
- Affichage sur site - Registre des arrêtés

M. Thierry RAUBER, Adjoint chargé de la sécurité